

U.F.R. LETTRES ET LANGUES

« Arts, Lettres et Langues »

Licence de Sciences du Langage

Année Universitaire 2019-2020

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----

SOMMAIRE

I - Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

II - Présentation générale des études

A - Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique

Les examens

B - Le système LMD

Les diplômes

Le schéma type d'un diplôme

Le CERCIP

Le MOBIL

C - Les stages

D - Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

E - La mobilité étudiante

F - Les Clés de la réussite

III- Les études de Sciences du Langage

A- Présentation de la filière

Renseignements pratiques

Organisation des études

Débouchés de la filière

B- Présentation de la Licence

Organisation des études

Débouchés de la filière

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

Présentation de la Licence 1^{ère} année (L1)

Maquette de L1 S1

Descriptif des enseignements de L1 S1

Modalités de contrôle de connaissances du L1 S1

Maquette du L1 S2

Descriptif des enseignements de L1 S2

Modalités de contrôle des connaissances de L1 S2

Présentation de la Licence 2^{ème} année (L2)

Maquette de L2 S3

Descriptif des enseignements de L2 S3

Modalités de contrôle de connaissances du L2 S3

Maquette du L2 S4

Descriptif des enseignements de L2 S4

Modalités de contrôle des connaissances de L2 S4

Présentation de la Licence 3^{ème} année (L3)

Maquette de L3 S5

Descriptif des enseignements de L3 S5

Modalités de contrôle de connaissances du L3 S5

Maquette du L3 S6

Descriptif des enseignements de L3 S6

Modalités de contrôle des connaissances de L3 S6

Calendrier universitaire

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol (<i>obligatoire</i>)	Lundi 2 septembre 2019 matin
Réunions de rentrée des autres formations	Du 2 au 10 septembre 2019
Réunions d'information sur les modules d'ouverture (<i>obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol</i>)	Lundi 2 septembre 2019 à 13h30
Inscriptions pédagogiques	Du 3 au 10 septembre 2019
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 16 septembre 2019
Pause pédagogique	Du 28 octobre au 3 novembre 2019
Journée Insertion Professionnelle	A définir
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	
Modules libres	Du 16 au 20 décembre 2019 inclus
Examens de lettres et langues	Du 6 au 16 janvier 2020 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 20 janvier 2020
Pause pédagogique	Du 24 au 28 février 2020
Vacances de printemps	Du 13 au 24 avril 2020
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	
Modules libres	Du 4 au 7 mai 2020 inclus
Examens lettres et langues	Du 11 au 20 mai 2020 inclus
Rattrapages	Du 15 juin au 3 juillet 2020

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **9** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Lettres/Arts du spectacle, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Quelques chiffres

A l'Université : environ 30 000 étudiants inscrits en 2018-2019 dont **3500** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

DESOEUVRE Stéphanie, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières		
Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Arts du Spectacles	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	elodie.lepain@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Modules libres</u>		
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	isabelle.aubert@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2 ^{ème} étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

► Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité **dans un délai de 8 jours**.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 27 septembre 2019**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - L'ORGANISATION DE LA LICENCE

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

Le schéma type d'un diplôme de Licence

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et **un fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Un étudiant en première année aura donc la possibilité de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 3 : Autre discipline

MODULE 4 : Compétences transversales (langues, outils documentaires, compétences numériques, etc...)

Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Ce cours **OBLIGATOIRE** est proposé dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens. Les CERCIP portent sur les thèmes suivant : la réflexion citoyenne partagée sur de grands sujets de sociétés, l'engagement étudiant, la santé et le handicap, les pratiques physiques, sportives, artistiques ou culturelles, la préparation à l'insertion professionnelle, la préparation à la mobilité internationale.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (Cf. *maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif sont consultables sur le site de l'université début septembre.

- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
 - Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises,...
- Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).



Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou du CERCIP Stage.**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé.e des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



D- Le Certificat de Comp tences en Langues de l'Enseignement Sup rieur : CLES



Le CLES B2 est une certification en langue accr dit e par le Minist re de l'Education Nationale. Il correspond au cadre europ en commun de r f rence pour les langues et attribue un niveau B2. Il a pour objectif de certifier les comp tences op rationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilit   tudiante et vise   promouvoir l'apprentissage des langues. Le CLES est gratuit et permet d'attester des quatre grandes comp tences : compr hension  crite et orale, production  crite et orale.

Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseill e car c'est un atout sur votre CV. Elle peut  tre  galement  tre demand e pour int grer un master.

Retrouvez les informations d taill es sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/Acqu rir_des_comp tences_suppl mentaires/Certification_en_langues_ trang res

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses  tudes   l' tranger est une exp rience forte qui valorise votre formation, votre capacit  d'autonomie et votre capacit  d'adaptation intellectuelle.

L'Universit  de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2 me ann e d' tudes et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un s jour d'un semestre ou d'une ann e universitaire compl te au sein d'une Universit  europ enne partenaire (200 Universit s possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Universit  de Tours a des partenariats avec des Universit s am ricaines, canadiennes anglophones, qu b coises et selon les fili res : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilit  est soumise   un dossier de s lection.

Afin de vous aider   pr parer votre mobilit , l'Universit  met   votre disposition :

- Des pages d'informations sur les  tudes et stages   l' tranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des r unions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP sp cifique intitul e « Pr parer sa mobilit  internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre  tudiants fran ais et internationaux dans les diff rents centres de ressources en langues de l'universit 

Vous pouvez b n ficier d'aides financi res   la mobilit 

Elles sont vari es et d pendent du programme choisi. Elles peuvent  tre attribu es par le Minist re, l'Europe, l'Universit , le Conseil R gional,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'universit  organise chaque semestre diff rents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre   bien apprendre », « Etre plus performant au moment des examens », « Assurer la pr sentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent  galement donner un point MOBIL.



Pour en savoir plus, consultez la page « Les cl s de la r ussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - M l : clesdelareussite@univ-tours.fr

III- Les Etudes de Sciences du Langage

A- PRESENTATION DE LA FILIERE DE SCIENCES DU LANGAGE

Responsables du d partement : **Philippe PLANCHON et Laurie TULLER**

Secr tariat du d partement : St phanie FUSEAU – Bureau 23 (rez-de-chauss e).

Courriel : stephanie.fuseau@univ-tours.fr

T l. : 02.47.36.66.34

Horaires d'ouverture du secr tariat

lundi-mardi-mercredi-jeudi : 9h-11h30 / 13h30-16h30

vendredi 9h-11h30 / ferm  au public le vendredi apr s-midi

LES ENSEIGNANTS DE SCIENCES DU LANGAGE :

- C. dos SANTOS, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, phonologie, lexique.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.66.84 christophe.dossantos@univ-tours.fr
- S. FERRE, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, phon tique, phonologie.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.66.84 sandrine.ferre@univ-tours.fr
- N. LAMPITELLI, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : Phonologie, morphologie.
Bureau 27. T l. : 02.47.36. 68.72 nicola.lampitelli@univ-tours.fr
- S. OSU, Professeur de linguistique. Sp cialit  :  nonciation.
Bureau 27. T l. : 02.47.36. 68.72 sylvester.osu@univ-tours.fr
- P. PLANCHON, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : S mantique et  nonciation.
Bureau 27. T l. : 02.47.36. 68.72 philippe.planchon@univ-tours.fr
- P. PREVOST, Professeur de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, syntaxe.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.67.98 philippe.prevast@univ-tours.fr
- L. TULLER, Professeur de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, syntaxe.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.67.98 tuller@univ-tours.fr
- R. ZEBIB, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, interface langage et cognition, langage  crit.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.67.98 racha.zebib@univ-tours.fr

Responsables d'ann es :

Responsable de L1 : C. dos Santos (bureau 24)

Responsable de L2 : P. Pr vost (bureau 24)

Responsable de L3 : N. Lampitelli (bureau 27)

Responsable Erasmus : L. Tuller (bureau 24)

B - PRESENTATION DE LA LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

L'objectif principal de la mention Sciences du Langage est de permettre   l' tudiant d'acqu rir une connaissance approfondie du fonctionnement du langage et des langues. Cette mention s'adresse donc   diff rents publics dont la formation n cessite cette compr hension des ph nom nes langagiers. Dans cette perspective, cette formation permettra   l' tudiant de :

- D velopper des comp tences d'analyse et de r flexion lui permettant de comprendre et de ma triser diff rents types d'approche du langage et des langues ;
- Acqu rir des m thodes de travail n cessaires   ces capacit s d'analyse et de r flexion et, par ce biais, favoriser l' laboration d'un esprit critique fondamental   l'adaptabilit  universitaire et professionnelle ;
- Construire et pr ciser son objectif professionnel au travers de questionnements syst matiques et diversifi s et de la mise en place progressive de l'autonomie n cessaire   l'ind pendance professionnelle.

Cette Licence a pour objectif de former des  tudiants autonomes et ayant une bonne connaissance de leur domaine d'application. Ceci est un atout pour l'insertion professionnelle de nos  tudiants qui sont experts dans une discipline riche et qui offre de nombreux d bouch s. Cette formation ne forme pas uniquement des chercheurs et des enseignants, mais surtout des futurs actifs, tant dans le secteur public que priv .

Les comp tences que l' tudiant va d velopper au cours de cette formation sont de deux ordres : des comp tences sp cifiques, i.e. disciplinaires (connaissances th oriques et appliqu es dans le domaine des Sciences du Langage qui lui permettront de devenir un expert dans ce domaine et ainsi d'ouvrir des d bouch s vari s), et des comp tences plus transversales (qui seront acquises par les contenus des enseignements et la m thodologie propre   chaque th matique). Ces comp tences transversales rel vent de capacit s plus g n rales acquises au sein des formations universitaires permettant d'analyser une probl matique et de d velopper un raisonnement argument .

- Connaissances g n rales th oriques et appliqu es en sciences du langage et dans des domaines connexes
- Mise en place progressive de sp cialisations dans divers domaines ouvrant sur un d bouch  professionnel, per ues comme un corr lat n cessaire   la formation de base.
- Capacit s d'analyse
- Esprit critique
- Construction du raisonnement scientifique
- Autonomie et ind pendance professionnelle (i.e. savoir trouver des ressources -personnes ou moyens- aidant   la mise en  uvre de son activit )
- Acquisition de m thodes d'analyse
- M thodologie du travail universitaire et de la discipline
- Capacit  organisationnelle
- Enjeux sociaux des pratiques langagi res (i.e. adaptation de la langue au contexte)

Dans sa configuration actuelle, cette licence offre trois grands types d'orientation : une orientation enseignement, une orientation entreprise et une orientation recherche.

1. Pour la partie enseignement, notre licence a la sp cificit  d'anticiper la formation de trois types d'enseignants : des professeurs des  coles, des enseignants sp cialis s, mais aussi des enseignants form s pour l'accueil des primo-arrivants. Il est ici important de pr ciser que notre licence constitue un premier pas pr paratoire vers les m tiers de l'enseignement, et est construite comme une  tape avant un Master Enseignement.

- o Concernant le professorat des  coles, les objectifs des premi res ann es d' cole sont essentiellement d'ordre linguistique. L'enseignant doit donc avoir une connaissance pr cise des structures des langues et du fonctionnement du langage oral et  crit. Cette comp tence se retrouve dans tous les EP des modules 1 et 2. Par ailleurs, une des missions de l'enseignant (Annexe III, BO n 43 du 24 novembre 1994) est de savoir reconnaître un d veloppement ordinaire d'un d veloppement atypique. Nombre d'EP enseign s dans les modules disciplinaires tout au long de la licence (Acquisition 1 et 2, Linguistique appliqu e 1 et 2, Fran ais parl , Langage  crit 1 et 2, Outils linguistiques) concourent   former ces futurs enseignants.

- Un enseignant spécialisé a pour mission d'accueillir et d'encadrer des enfants souffrant de handicaps, dont des handicaps langagiers, mais aussi de proposer un enseignement adapté permettant une évolution tant sur le plan langagier que scolaire. Il doit donc acquérir des connaissances approfondies du fonctionnement du langage, des langues, ainsi qu'une bonne compréhension des déficits des enfants. Les EP préparant la future formation de ces enseignants sont identiques à celles pour le professorat des écoles.
- Les enseignants accueillant des élèves primo-arrivants doivent avoir des compétences spécifiques sur les langues et leur diversité. La majeure associée à la mineure Langues va ainsi leur permettre de savoir comment la langue des primo-arrivants fonctionne, et en quoi son système linguistique diverge de celui de la langue du pays d'arrivée (en l'occurrence le français) de par l'équilibre des enseignements appliqués et fondamentaux, de la formation à d'autres langues, de l'étude de systèmes linguistiques particuliers (EP Linguistique autre langue A et B), et de la formation à la compréhension de la diversité des langues du monde (EP Typologie 1, 2 et 3 et EP Enquêtes de terrain).

2. Pour l'orientation Entreprise, il s'agit de donner la possibilité aux étudiants de répondre à une offre croissante d'entreprises nationales et internationales privées et d'organismes d'Etat français et européens. Le niveau requis en expertise linguistique étant de plus en plus exigeant, et les demandes étant très variables mais aussi très précises, les étudiants doivent avoir des clés de formations et d'adaptation variées. Ainsi, les EP des modules 1 et 2 offrent un niveau d'excellence dans la connaissance de la diversité des composantes du langage, l'acquisition du recul nécessaire à l'utilisation et à la compréhension de la langue dans une perspective d'entreprise (tous les EP de linguistique fondamentale), et un processus d'autonomisation vis-à-vis de l'objet d'étude (EP Outils Linguistiques). En outre, l'ajout d'une seconde langue vivante (EP Langue B) est un complément indispensable à l'objectif de formation en donnant la possibilité de travailler dans une dimension internationale.

3. Pour ce qui est de l'orientation Recherche, elle concerne les étudiants souhaitant accéder à une autre dimension de l'approche et de l'étude des langues, acquérir la capacité à appliquer la linguistique à des domaines variés et explorer de façon approfondie des questions interdisciplinaires. L'association des EP des modules 1 et 2 dès la première année de la Licence permet de former de façon progressive des étudiants capables d'avoir une réflexion avancée sur le fonctionnement des langues et du langage et de préparer l'intégration à un Master de Linguistique.

- Les étudiants de notre licence s'orientent de fait principalement vers ces trois grands types d'orientations. S'ajoutent à cela, des orientations vers les métiers de la communication, de l'interprétariat et de l'enseignement de la langue des signes française, mais également vers le traitement automatique des langues, et de façon plus générale vers les métiers liés à l'encadrement des personnes avec handicap et liés à l'Humain (les étudiants candidatent et accèdent fréquemment à des Masters de spécialités diverses : Masters en Communication, en Sémiologie, en Linguistique Appliquée, en Pathologies et Troubles du Langage, en Interprétariat en Langues des Signes (LSF), en Gestion et Promotion de la Santé, entre autres). Les Sciences du Langage offrent en effet une palette de débouchés (en plus des plus traditionnels comme l'enseignement et la recherche), parfois, il est vrai, peu connus, mais tout à fait réels : communication, publicité, consultanat, analyses linguistiques pour les entreprises, mais aussi synthèse et reconnaissance vocale, enseignement spécialisé,... (de grandes entreprises françaises et étrangères, comme Orange, Canal+, EDF, la SNCF, SYSTRAN, Google, Amazon, Intel Corp., Nuance Communication entre autres, offrent régulièrement des emplois solides à des linguistes). La maquette des enseignements a été entièrement construite dans le but de permettre à nos étudiants de répondre à ces divers débouchés.

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Licence

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 17 novembre 1999](#) relatif à la licence professionnelle ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) relatif au diplôme national de licence.

Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation. Celles-ci figurent dans le livret de l'étudiant après ratification par les instances de l'université et font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement [au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement](#) et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur durée, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

[Art. 1 - Organisation des enseignements](#)

La licence est structurée en 6 semestres, de 30 crédits (ECTS) chacun, répartis sur 3 années (L1, L2 et L3).

Organisé, sauf dispositions pédagogiques particulières, en deux semestres, le cursus de la licence professionnelle articule et intègre enseignements théoriques, enseignements pratiques et finalisés, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stage et projet tutoré individuel ou collectif. (art. 4 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle).

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau ;

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, est complété pour chaque diplôme et joint au tableau des enseignements de chaque formation.

[Art. 2 - Inscription](#)

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est obligatoire dans les délais fixés par l'établissement et portés à la connaissance des étudiants. Elle a valeur d'inscription aux examens. Elle se déroule selon les modalités communiquées par chaque service de scolarité. L'étudiant qui n'a pas satisfait à cette obligation n'est pas autorisé à passer les examens de contrôle continu comme les examens terminaux.

[Art. 3 - Contrat pédagogique \(art 5\)](#)

Dans le cadre de son inscription pédagogique dans l'établissement, chaque étudiant conclut avec l'établissement un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite.

Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante:

- Prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particulières de l'étudiant mentionnées à l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé;
- Précise l'ensemble des caractéristiques du parcours, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques;
- Définit les modalités d'application des dispositifs personnalisés visés au troisième alinéa de l'article L. 612-3 du code de l'éducation;
- Énonce les engagements réciproques de l'étudiant et de l'établissement. Sous la responsabilité de la direction des études, le contrat pédagogique pour la réussite étudiante permet ainsi de concilier, d'une part, le caractère national du diplôme et l'obtention des connaissances et compétences définies par l'acquisition des 180 crédits européens et, d'autre part, les caractéristiques du parcours personnalisé de l'étudiant.

Il constitue un engagement à visée pédagogique et est dépourvu de portée juridique. Une direction des études assure la mise en place des contrats pédagogiques pour la réussite étudiante et un accompagnement personnalisé des étudiants.

Le dispositif entrera en vigueur de manière progressive, à la rentrée 2019, seuls les licences 1ères années seront concernées.

Art. 4- mode de contrôle - sessions - information

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences permettent de vérifier leur acquisition et sont définies en fonction des caractéristiques spécifiques des formations et des objectifs qu'elles visent. Elles peuvent, sous la responsabilité des équipes pédagogiques, être adaptées dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalisés des étudiants et, notamment, leurs rythmes spécifiques d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement pédagogique particuliers dont ils bénéficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les régimes spéciaux d'études prévus par l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations réparties sur le semestre.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments pédagogiques (EP), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage. Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5- Anonymat des copies

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

Art. 6- Capitalisation - compensation - report de notes - validation (art. 14 à 16)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) (intitulés à l'université de Tours : modules en Licence) qui peuvent rassembler différents éléments pédagogiques (EP).

Une unit  d'enseignement est acquise d s lors que la moyenne des notes obtenues aux  l ments p dagogiques qui la composent, affect s de leurs coefficients, est  gale ou sup rieure   10/20. Elle est alors d finitivement acquise et capitalis e, sans possibilit  de s'y r inscrire.

L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants.

Les  l ments constitutifs o  l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s.

L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note   un  l ment constitutif ou   une unit  d'enseignement s'ils sont d j  acquis par validation d'acquis. Lorsqu'un  tudiant change d' tablissement pour poursuivre son cursus dans une formation conduisant   la m me mention de licence, les cr dits europ ens d livr s dans l' tablissement d'origine lui sont d finitivement acquis et sont transf rables. Il valide seulement les cr dits europ ens qui lui manquent pour l'obtention de son dipl me (art 14)

Le semestre est valid  par compensation entre les diff rentes UE ou modules qui le composent (moyenne des moyennes d'UE ou modules affect es de leurs coefficients,  gale ou sup rieure   10/20).

Le semestre valid  est capitalis  et implique l'acquisition de 30 cr dits (ECTS).

L'ann e universitaire est valid e par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au b n fice de cette compensation pour am liorer son r sultat.

L'ann e universitaire valid e est capitalis e et implique l'acquisition de 60 cr dits (ECTS).

La compensation est donc possible aux diff rents niveaux suivants :

- au sein de l'UE ou module, entre les diff rents EP de l'UE ou module;
- au sein du semestre, entre les diff rentes UE du semestre ;
- au sein d'une m me ann e universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque fili re d finit pour tous les  l ments p dagogiques, ce qu'elle consid re comme une  preuve obligatoire. Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE ou module, au semestre et donc   l'ann e, soit toute validation.

Art. 7 - R gles de progression

L'inscription administrative  tant annuelle :

L' tudiant s'inscrit administrativement en Licence 1 re ann e (S1 + S2), puis en Licence 2 me ann e (S3 + S4), et enfin en Licence 3 me ann e (S5 + S6).

- L' tudiant ayant valid  son ann e d'inscription :
 - soit par validation des deux semestres,
 - soit par compensation entre les deux semestres,
- est admis   s'inscrire dans l'ann e sup rieure.

Pour l' tudiant ne remplissant pas ces conditions : situation des  tudiants Ajourn s Autoris s   Continuer (AJAC)

Sauf s'il renonce au b n fice de cette proc dure, l' tudiant AJAC :

- Est autoris    s'inscrire dans la deuxi me ann e de la licence (S3 et S4), s'il a capitalis  au moins 70% des coefficients des UE ou modules de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autoris    s'inscrire dans la troisi me ann e de la licence (S5 et S6), s'il a valid  la premi re ann e de licence (L1) et a capitalis  au moins 80% des coefficients des UE ou modules de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.

En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Art. 8- Jury (article 18)

Un jury est nommé par année d'études.

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Semestres impairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. La moyenne calculée et le résultat du semestre seront communiqués à l'étudiant sur le relevé de notes avec la mention « *Résultat provisoire avant délibérations* » en filigrane.

Semestres pairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus sur chacun des deux semestres par les candidats tant en contrôle continu qu'en contrôle terminal. Il se prononce sur l'acquisition des UE ou modules et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

Art. 9 - Délivrance du diplôme de licence générale

La délivrance du diplôme et du grade de licence est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui ainsi que par l'ensemble des membres indiqués l'arrêté de nomination du jury.

Le calcul de la validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années. Le grade de licence confère 180 crédits (ECTS).

Le diplôme intermédiaire de D.E.U.G. est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux premières années (L1 et L2) et à condition que l'étudiant ait validé chacune des deux années. Le D.E.U.G. confère 120 crédits ECTS.

Art.10- Délivrance du diplôme de licence professionnelle

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. (art 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999).

Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut, sur sa demande, bénéficier des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Art. 11 - Mentions de réussite

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 12 - Publication des r sultats - communication des copies (art 18)

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonym  portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom.

Les r sultats sont publi s sur l'environnement num rique de travail.

Les r sultats sont d finitifs et ne peuvent en aucun cas  tre remis en cause sauf erreur mat rielle d m t constat e par le jury.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien, individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur.

Présentation de la Licence 1^{ère} Année (L1) - Responsable d'année : Christophe dos Santos
Maquette de L1 S1

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
1^{er} semestre								
Module 1	5	8		Langage	46	20		66
EP11	5	2	44	Introduction au langage humain	22			22
EP12	5	3	60	Phonétique	12	10		22
EP13	5	3	60	Typologie 1 : familles de langues	12	10		22
Module 2 (*)	5	8		Linguistique	24	38		62
EP14	5	3	60	Morphologie 1	12	10		22
EP15	5	3	60	Sémantique 1 : le mot	12	10		22
EP16	2	2	36	Langue B		18		18
Module 3	3	8		Au choix Allogène ou exclusif				60
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	54		54
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	2	2	36	Français		18		18
EP3	1	2	24	Ressources documentaires et méthodologiques		18		18
Total 1^{er} semestre (S1)		30			70	112		242

(*) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

Descriptif des enseignements de L1 S1

MODULE 1 : Langage

1^{er} semestre (S1)

EP11 Introduction au langage humain

Ce cours est une introduction au concept de langage humain au sens large. Ce concept sera notamment mis en perspective par la comparaison avec d'autres systèmes de communication. Il vise dans un premier temps à définir l'objet langage au travers des langues et de leurs utilisations. On présentera à l'étudiant la langue comme l'objet de la linguistique, au travers, par exemple, de la notion de "signe", de "système", de "grammaticalité", de "fonctions du langage" ou encore de "double articulation du langage". L'introduction de chaque notion amènera l'étudiant à réfléchir et à questionner les définitions et interprétations possibles, et à approfondir les thématiques étudiées par la lecture de textes fondateurs.

Compétences spécifiques : savoir caractériser le langage humain, la langue et la parole. Compétences transversales : apprendre à questionner, appropriation de concepts, ouverture d'esprit

EP12 Phonétique

Ce cours est constitué de deux volets. Le premier est constitué d'une présentation des caractéristiques de l'appareil vocal orientée vers la description de la production des sons. Le second volet forme les étudiants à la transcription phonétique en API, et à la description des phénomènes produits par la coarticulation.

Compétences spécifiques : compréhension des modalités de production des sons et de leur typologie. Transcription phonétique. Connaissances des phénomènes articulatoires et phonétiques. Compétences transversales : Développement de capacité d'analyses et méthodologiques, au travers de divers outils.

EP13 Typologie 1 : familles de langues

Ce cours a pour objectif de présenter aux étudiants les différentes méthodes de classification des langues possibles. Y seront abordés la classification génétique, aréale ou encore typologique, ainsi que les avantages et inconvénients de chacune de ces façons de rapprocher les langues du monde. Des questions liées à ces différentes méthodes, comme celle de la langue-mère seront soumises aux réflexions des étudiants.

Compétences spécifiques : Evaluation des différents critères de comparaison et de rapprochement des langues. Compétences transversales : Organisation, savoir classer, ordonner, comparer, hiérarchiser les données linguistiques.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme prérequis)

1^{er} semestre (S1)

EP14 Morphologie 1

Ce cours introduit les notions de morphème et de morphe ainsi que l'analyse linguistique de la structure des mots. En particulier, seront abordés les processus morphologiques en œuvre dans la formation des mots, les concepts fondamentaux (racine, affixes, dérivation, flexion, etc.) ainsi qu'une brève typologie de systèmes morphologiques dans les langues.

Compétences spécifiques : s'approprier une terminologie ; travailler avec un échantillon de données : classer et généraliser les observations. Compétences transversales : esprit d'observation et de curiosité vers des faits de langue.

EP15 S mantiq  1 : le mot

Ce cours introduit les notions et d marches fondamentales de l'analyse s mantiq  des mots. Le cours s'appuiera sur certaines distinctions fondamentales, notamment entre sens et r f rence, et entre signifi  et signifiant. Diff rents mod les de s mantiq  lexicale seront envisag s (th orie du signe linguistique de Saussure, traits s mantiques, analyse componentielle, m taphore et m tonymie...). On s'appuiera sur la notion de propri t  distinctive pour l'analyse des relations s mantiques fondamentales et de la polys mie, ainsi que pour l' laboration de d finitions dans les dictionnaires, ce qui conduira   envisager les applications possibles des outils de la s mantiq  lexicale.

Comp tences sp cifiques : comprendre les notions fondamentales de la s mantiq  lexicale ; identifier les relations s mantiques entre les mots ; application de mod les s mantiques   l'objectif de d finition du sens des mots.

Comp tences transversales : op rer des distinctions ; raisonner en termes de propri t s distinctives ; reconstituer des relations paradigmatiques ; r fl chir aux conditions d'application des mod les th oriques.

EP16 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L' tudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de d velopper une seconde langue forte.

MODULE 3 : Au choix Alloq�ne ou exclusif	1 ^{er} semestre (S1)
---	-------------------------------

MODULE 4 : Comp�tences transversales	1 ^{er} semestre (S1)
---	-------------------------------

EP1 Langue A : Anglais

D veloppement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compr hension, de r daction, et de communication  crite et orale   partir de documents divers.

EP2 Fran ais

Ce cours a pour objectif une remise   niveau en grammaire fran aise et un entra nement   l'expression  crite et orale. Il s'agira d'acqu rir les connaissances de base en grammaire du fran ais et d'initier   l' tude de style   partir de la description et de l'analyse de faits de langue dans le texte litt raire.

EP3 Ressources documentaires et m thodologiques

Le but de ce cours est double : fournir aux  tudiants le plus grand nombre d'informations sur les outils qu'ils peuvent utiliser et les inviter   une r flexion critique sur les diff rents modes de diffusion de l'information dans le domaine des sciences humaines.

Ce cours aidera l' tudiant   acqu rir une v ritable autonomie dans son travail, en lui d crivant les diff rentes m thodologie et sources d'information dont il peut disposer.

Modalités de contrôle des connaissances du L1 S1
Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L1 : Semestre S1
Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 1	30										
Module 1 Langage	8			5			5		5		5
Introduction au langage humain	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Phonétique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Typologie 1 : familles de langues	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 Linguistique	8			5			5		5		5
Morphologie 1	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Sémantique 1 : le mot	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 3 Au choix Allogène ou exclusif	8	SELON MODALITES DE LA FILIERE (Coefficient 3)									
Module 4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Français	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Ressources documentaires et méthodologiques	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1

Maquette de L1 S2

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
2^{ème} semestre								
Module 1	5	8		Langage	36	30		66
EP21	5	3	60	Phonologie 1	12	10		22
EP22	5	3	60	Sémantique 2 : énonciation	12	10		22
EP23	5	2	60	Discours 1 : cohésion	12	10		22
Module 2 (*)	5	8		Linguistique	24	38		62
EP24	5	3	60	Langage écrit 1 : écritures et orthographe	12	10		22
EP25	5	3	60	Syntaxe 1	12	10		22
EP26	2	2	36	Langue B		18		18
Module 3	3	8		Au choix Allogène ou exclusif				60
MOBIL	0	0	20	Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	4		6
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	48		48
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	2	2	36	Français		18		18
EP4	1	2	18	Ressources documentaires et méthodologiques		12		12
Total 2^{ème} semestre (S2)		30			60	114		242
Total année (S1+S2)		60			130	226		484

(*) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

Descriptif des enseignements de L1 S2

MODULE 1 : Langage

2^{ me} semestre (S2)

EP21 Phonologie 1

Ce cours introduit l' tudiant   l' tude des syst mes sonores des langues naturelles. Nous commencerons par aborder la notion de phon me telle qu'elle a  t  propos e par N. Troubetzko i. Nous  tudierons ensuite les diff rentes propri t s distributionnelles du phon me (la distribution libre et combinatoire, la neutralisation, la valeur distinctive, etc.) ; nous terminerons par une esquisse de la th orie des traits distinctifs propos e par N. Chomsky et M. Halle.

Comp tences sp cifiques : rigueur d'analyse, ma trise et application de concepts abstraits. Comp tences transversales : capacit  d'abstraction et d veloppement d'esprit d'observation

EP22 S mantique 2 :  nonciation

Apr s avoir rappel  les questions fondamentales que pose la linguistique de l' nonciation puis la d finition de l' nonciation par E. Benveniste, l' nonciation est alors abord e   travers un mod le th orique fonctionnaliste et dynamique du langage et des langues qu'est la th orie des op rations pr dicatives et  nonciatives (TOPE),  labor e par A. Culioli. Il s'agit de proposer un outil d'analyse robuste qui permet d'interroger les langues naturelles et dans leur diversit  et dans leur singularit  pour mieux comprendre d'une part, les m canismes de la construction du sens ; et d'autre part, le fonctionnement des langues en rapport avec le langage. On aborde entre autres : les concepts de rep rage, marqueur, op rations, notion et domaine notionnel, le r le central du sujet  nonciateur dans l'activit  langag re, l' nonc  et sa constitution, l' non able, la situation d' nonciation, la cat gorisation, mais aussi stabilit  et d formabilit  dans les langues.

Comp tences sp cifiques : Conception de l' nonc  comme espace de construction du sens et formalisation du fonctionnement des unit s linguistiques. Comp tences transversales : D couverte du fonctionnement de la langue en contexte.

EP23 Discours 1 : coh sion

Le cours introduit aux m canismes de coh sion discursive op rant   l' crit et   l'oral : syntaxe de la phrase complexe, macrosyntaxe, m canismes de co-r f rence, connecteurs.

Comp tences transversales : application des notions th oriques   l'analyse de textes  crits et parl s.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme pr requis)

2^{ me} semestre (S2)

EP24 Langage  crit 1 :  critures et orthographe

Ce cours comprend deux parties. La premi re partie est consacr e   la d finition de l' criture et   la pr sentation des diff rents syst mes d' criture   travers une approche diachronique. La naissance et l' volution de l' criture y sont pr sent es ainsi que diff rentes  critures qui ont marqu  l'histoire du langage  crit (ex :  critures sum rienne, ph nicienne,  gyptienne, chinoise, japonaise, grecque et latine). La deuxi me partie portera plus sp cifiquement sur l'orthographe fran aise. L'orthographe fran aise est d'abord pr sent e diachroniquement avant de passer   une  tude approfondie de l'orthographe actuelle.

Comp tences sp cifiques : connaissances sur l'histoire de l' criture et sur les diff rents types d' criture ; ma trise du fonctionnement de l'orthographe fran aise ; ma trise de l'analyse orthographique du fran ais  crit. Comp tences transversales : capacit  d'analyse et de d centration.

EP25 Syntaxe 1

Ce cours concerne l' tude de l'organisation des mots en phrases. Seront travaill s les notions d'acceptabilit  syntactique, de cat gorie syntactique, de constituant syntactique, de structure hi rarchique, de fonction syntactique et de d placement syntactique,   partir de donn es du fran ais (dans toute sa vari t ) et du fran ais compar    d'autres langues.

Comp tences sp cifiques : L'analyse de la phrase, entit  complexe, servira   travailler comment un probl me complexe peut  tre d compos  en  l ments plus simples. Comp tences transversales : capacit  d'abstraction et d veloppement d'esprit d'observation

EP26 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L' tudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de d velopper une seconde langue forte.

MODULE 3 : Au choix Allog�ne ou exclusif

2�me semestre (S2)

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

2�me semestre (S2)

Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera d livr e ou non au S6. Il sera remis   l' tudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d' tapes seront   valider (participation   des forums des m tiers,   des conf rences m tiers, stages, emplois   d finir avec le responsable de fili re).

MODULE 4 : Comp�tences transversales

2�me semestre (S2)

EP1 Langue A : Anglais

D veloppement de l'apprentissage lexical et syntactique, affinement et techniques de compr hension, de r daction, et de communication  crite et orale   partir de documents divers.

EP2 Fran ais

Ce cours a pour objectif une remise   niveau en grammaire fran aise et un entra nement   l'expression  crite et orale. Il s'agira d'acqu rir les connaissances de base en grammaire du fran ais et d'initier   l' tude de style   partir de la description et de l'analyse de faits de langue dans le texte litt raire.

EP4 Ressources documentaires et m thodologiques

Le but de ce cours est double : fournir aux  tudiants le plus grand nombre d'informations sur les outils qu'ils peuvent utiliser et les inviter   une r flexion critique sur les diff rents modes de diffusion de l'information dans le domaine des sciences humaines.

Ce cours aidera l' tudiant   acqu rir une v ritable autonomie dans son travail, en lui d crivant les diff rentes m thodologie et sources d'information dont il peut disposer.

Modalités de contrôle des connaissances du L1 S2
Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L1 : Semestre S2
Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 2	30										
Module 1 Langage	8			5			5		5		5
Phonologie 1	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Sémantique 2 : énonciation	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Discours 1 : cohésion	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 Linguistique	8			5			5		5		5
Langage écrit 1 : écritures et orthographe	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Syntaxe 1	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 3 Au choix Alloène ou exclusif	8	SELON MODALITES DE LA FILIERE (Coefficient 3)									
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0			0		0		0
Module 4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET		2	E	2	E	2
Français	2	CC		2	ET		2	E	2	E	2
Ressources documentaires et méthodologiques	2	CC		1	ET		1	E	1	E	1

Présentation de la Licence 2^{ème} Année (L2) - Responsable d'année : Philippe Prévost
Maquette de L2 S3

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
3^{ème} semestre								
Module 1 (*)	5	8		Langage	38	28		66
EP31	5	3	60	Acoustique	12	10		22
EP32	5	3	60	Linguistique diachronique	14	8		22
EP33	5	2	60	Sociolinguistique	12	10		22
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	34	38		72
EP34	5	3	60	Linguistique appliquée 1 : langage et cerveau	22			22
EP35	5	3	60	Syntaxe 2	12	10		22
EP36	5	2	60	Langues des signes française 1		28		28
Module 3	3	8		Au choix Allogène ou exclusif				60
MOBIL	0	0		Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	2		4
Module 4	3	6		Compétences transversales	2	62		64
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	1	1	12	Compétences numériques	2	6		8
EP3	1	2		CERCIP (Compétences, Engagement, Réflexion Citoyenne et Pratiques)		20		20
EP4	2	1	36	Langue B		18		18
Total 3^{ème} semestre (S3)		30			76	130		266

(*) **Module 1** : ouvert au partage

(**) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

Descriptif des enseignements de L2 S3

MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)

3^{eme} semestre (S3)

EP31 Acoustique

Initiation   la phon tique acoustique et perceptive. Pour ce qui est de l'acoustique, il s'agira de rendre compte des ph nom nes acoustiques au travers de notions classiques comme la fr quence ou la r sonance. L'accent sera mis sur la caract risation de ce qu'est une onde d'un point de vue physique. Ces notions seront mises en pratique par la lecture d'analyses acoustiques (spectrogramme, signal...). Pour ce qui est de la perception, les principes g n raux (domaine de la psychophysique) la sous-tendant seront introduits afin de pouvoir par la suite d crire les particularit s de celle-ci dans le cas de la parole. La notion de cat gorie sera notamment discut e.

Comp tences sp cifiques : connaissances fondamentales en acoustique et perception de la parole, d veloppement de capacit  d'analyses et m thodologiques, au travers la manipulation de logiciel d'acoustique. Comp tences transversales : Appropriation de la pratique scientifique et exp rimentale.

EP32 Linguistique diachronique

Ce cours se compose de deux parties. Dans la premi re partie, nous  tudierons la naissance de la linguistique historique et le d veloppement de la m thode comparative ainsi que de la th orie de l'arbre g n alogique. Nous aborderons, aussi, quelques questions g n rales de linguistique indo-europ enne. Dans la deuxi me partie, nous nous concentrerons sur les langues romanes et leur  volution   partir du latin vulgaire. Nous terminerons le cours en examinant les traits saillants du fran ais par rapport   d'autres langues romanes.

Comp tences sp cifiques : rigueur d'analyse, connaissances pr alables de phon tique/phonologie, morphologie et syntaxe. Comp tences transversales : rep res historiques, esprit d'observation, sens de l'intuition.

EP33 Sociolinguistique

Ce cours, qui situe la sociolinguistique par rapport aux autres disciplines en sciences humaines, permet de d couvrir les principales questions qu'elle se pose, les principaux th mes dont elle traite, au travers de quelques notions clefs telles que : la norme, la communaut  linguistique, les repr sentations, ou bien encore les contacts de langues, etc. Cette d couverte s'effectue au travers de l' tude de cas concrets, en rapport si possible avec des questions d'actualit , permettant par ailleurs une premi re approche de ce qu'est une enqu te qualitative. Cet aspect du cours pose des questions de m thodologie, transf rable   d'autres domaines, au-del  de la sociolinguistique.

Comp tences sp cifiques : situer les approches sociolinguistiques, entre elles et vis- -vis des autres SHS (dimensions historique et th orique) ; d velopper une connaissance approfondie de notions traditionnellement investies par la sociolinguistique, et par ailleurs diversement mobilis es en SDL ; savoir analyser des textes diversifi s (article de journaux, interviews, etc.) en fonction de leurs aspects proprement sociolinguistiques. Comp tences transversales : planifier un travail d'enqu te dans le temps ; ma triser certaines techniques d'enqu te ; savoir travailler en collaboration.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme pr requis)

3^{eme} semestre (S3)

EP34 Linguistique appliqu e 1 : langage et cerveau

Ce cours consiste en une approche neurobiologique du langage. Une introduction portant sur l'anatomie et la physiologie du cerveau ainsi que sur les m thodes d'exploration du cerveau est pr sent e avant de se concentrer sur la neurobiologie du langage (lat ralisation h misph rique, aires c r brales et r seaux neuronaux impliqu s). L'hypoth se de p riode critique pour l'acquisition du langage est expos e. Le d veloppement normal monolingue et bilingue ainsi que le d veloppement pathologique du langage sont pr sent s   travers une approche neurolinguistique.

Comp tences sp cifiques : capacit  d'observer le langage sous ses diff rents aspects (linguistique, psycholinguistique et neurobiologique). Comp tences transversales : capacit  d'int gration d'informations provenant de diff rents domaines d' tude.

EP35 Syntaxe 2

Ce cours propose une formalisation de la structure hiérarchique basée sur la différence fondamentale entre arguments et circonstants. Nous verrons comment rendre compte de différents types de déplacements au sein de ce modèle (ex. déplacement-qu, mouvement de la tête et mouvement du sujet). Ceci nous amènera à parler de constructions telles que le passif, et les constructions à montée et à contrôle. Enfin, nous verrons comment ce modèle peut rendre compte de différences dites paramétriques entre les langues (ex. omission du sujet, déplacements, etc.).

Compétences spécifiques : L'étudiant sera ainsi amené à pouvoir développer des analyses et une argumentation syntaxiques. *Compétences transversales* : capacité d'abstraction, développement d'esprit d'observation, capacité d'établir des liens entre des éléments introduits indépendamment les uns des autres

EP36 Langues des signes française 1

L'objectif de ce cours (LSF 1 et 2) est de proposer à l'étudiant l'apprentissage d'une langue offrant une autre modalité que l'oral. En s'initiant, en deux niveaux de compétences à la langue des signes françaises avec l'objectif d'atteindre le niveau B1 à l'issue des 2 EP, il pourra, en plus de profiter d'une compétence nouvelle, appréhender de façon pratique les propriétés linguistiques des langues à modalité visio-gestuelles.

Compétences spécifiques : production et compréhension en langue des signes françaises. *Compétences transversales* : Apprentissage via une situation inédite, demandant adaptation à une autre façon de communiquer.

MODULE 3 : Au choix Allogène ou exclusif	3 ^{ème} semestre (S3)
---	--------------------------------

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence	3 ^{ème} semestre (S3)
---	--------------------------------

Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

MODULE 4 : Compétences transversales	3 ^{ème} semestre (S3)
---	--------------------------------

EP1 Langue A : Anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP2 Compétences numériques

En vue de l'obtention du C2i niveau 1, acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ces multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

EP3 CERCIP (Compétences, Engagement Etudiant, Réflexion Citoyenne, et Pratiques)

Engagement étudiant, pratique sportive, artistique ou culturelle, préparation à l'insertion professionnelle ou aux dynamiques de mobilité, grands sujets de société ou de réflexion citoyenne.

EP4 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

Modalités de contrôle des connaissances du L2 S3
Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L2 : Semestre S3
Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 3	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5		5		5
Acoustique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Linguistique diachronique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Sociolinguistique	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 Linguistique	8			5			5		5		5
Linguistique appliquée 1 : langage et cerveau	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Syntaxe 2	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Langues des signes française 1	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 3 Au choix Alloène ou exclusif	8	SELON MODALITES DE LA FILIERE (Coefficient 3)									
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0			0		0		0
Module 4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Compétences numériques	1	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Langue B	1	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
CERCIP	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1

Maquette de L2 S4

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
4^{ème} semestre								
Module 1 (*)	5	8		Langage	24	42		66
EP41	5	3	60	Phonologie 2	12	10		22
EP42	5	3	60	Pragmatique		22		22
EP43	5	2	60	Sémantique 3 : la phrase	12	10		22
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	46	28		72
EP44	5	3	60	Acquisition 1 : langue maternelle	14	8		22
EP45	5	3	60	Morphologie 2	12	10		22
EP46	5	2	60	Langage écrit 2 : traitement normal et pathologique	12	10		22
EP47	0	0	6	Les métiers des SDL	6			6
Module 3	3	8		Au choix Allogène ou exclusif				60
MOBIL	0	0		Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		0
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	43		43
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	1	2	12	Compétences numériques et documentaires		7		7
EP3	2	2	36	Langue B		18		18
Total 4^{ème} semestre (S4)		30			70	113		243
Total année (S3+S4)		60			146	243		509

(*) **Module 1** : ouvert au partage

(**) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

Descriptif des enseignements de L2 S4

MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)

4^{eme} semestre (S4)

EP41 Phonologie 2

Les  tudiants seront sensibilis s   l'analyse de la forme sonore du langage par le biais de deux aspects : la structure interne des phon mes et la structure syllabique. Diff rents mod les th oriques seront pr sent s pour chacun de ces aspects. L'objectif est de permettre aux  tudiants de d velopper un regard critique sur l'analyse phonologique, et d'acqu rir les comp tences pour  tre capable d'analyser une structure phonologique.

Comp tences sp cifiques : connaissance des structures r gissant les syst mes phonologiques, analyse phonologique de ph nom nes et de s quences sonores. Comp tences transversales : manipulation de concepts, rigueur m thodologique, analyse critique.

EP42 Pragmatique

En nous appuyant sur les travaux d'Austin et de Searle, mais aussi d'auteurs tels que Peirce, Ducrot et Grice, on tente de r pondre   des questions telles que : Que faisons-nous quand nous parlons ? Que disons-nous exactement quand nous parlons ? L'enjeu est donc d'expliciter les conditions d'usage du langage en contexte. Diff rentes notions sont ainsi abord es, notamment les notions de fonctions du langage, de performatif, de force illocutoire, ou encore d'implicite. Il s'agit alors de d velopper une approche des actes de langage qui tienne compte du contexte de production des  nonc s, des formes de raisonnement mises en  uvre, ainsi que des principes pragmatiques qui sous-tendent une argumentation.

Comp tences sp cifiques : compr hension de la dimension pragmatique du langage ; prise en compte du contexte dans l'interpr tation ; savoir d crire et analyser les conditions concr tes de production des  nonc s ; r flexivit  sur les pratiques langagi res. Comp tences transversales : capacit  d'analyse des situations ; ma trise de concepts abstraits issus de la langue courante ; capacit    expliciter et   analyser des pr suppos s ; d veloppement de l'esprit critique dans l'interpr tation des situations, des  nonc s et des textes.

EP43 S mantique 3 : la phrase

Ce cours aborde la question de la construction du sens au niveau de la phrase. On s'appuiera sur les notions de sens, de repr sentation, de v rit  et de valeur r f rentielle, pour aborder diff rents mod les s mantiques permettant d'appr hender l'articulation entre le sens lexical et le sens grammatical   l' chelle de la phrase. On abordera notamment les questions de quantification et de d termination nominale et verbale, la s mantique verbale (temps, aspect, modalit ), et l'interaction de l'interpr tation s mantique avec la structure grammaticale. On engagera ainsi la r flexion sur l'interpr tation des cat gories grammaticales, des r les s mantiques, et des structures r currentes dans les phrases, afin d' tablir les param tres qui organisent la construction du sens.

Comp tences sp cifiques : identifier et articuler diff rents niveaux d'interpr tation impliqu s dans la construction du sens ; analyser les param tres contribuant   d terminer le sens des phrases ; mod liser les relations entre le sens et la grammaire. Comp tences transversales : capacit    op rer une synth se entre diff rents niveaux d'analyse ; rep rer des facteurs de variation dans les ph nom nes  tudi s ; ma triser et savoir appliquer des mod les formels.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme pr requis)

4^{eme} semestre (S4)

EP44 Acquisition 1 : langue maternelle

Les faits principaux de l'acquisition « typique » de la langue maternelle chez l'enfant seront pr sent s dans divers domaines langagiers, dont le vocabulaire, la phonologie et la syntaxe. Il sera notamment question des propri t s des productions enfantines, des stades de d veloppement, et de l'influence de l'exposition langag re sur l'apprentissage. Divers courants th oriques proposant d'expliquer le d veloppement langagier seront  galement pr sent s et discut s.

Comp tences Sp cifiques : A travers ce cours, l' tudiant apprendra comment poser des questions de recherche, comment les explorer et comment interpr ter les donn es langagi res recueillies. Comp tences transversales : Il sera  galement amen    d velopper son esprit critique et ses capacit s argumentatives.

EP45 Morphologie 2

Ce cours approfondit les notions de morphologie introduites dans l'EP14 morphologie. En particulier, nous étudierons les théories morphologiques contemporaines en nous appuyant sur des études de cas tirées de différentes langues du monde. Enfin, nous aborderons quelques aspects de morpho-phonologie, morpho-syntaxe ainsi que morpho-sémantique.

Compétences spécifiques : travailler avec un échantillon de données, savoir observer des alternances linguistiques, capacité d'analyse. Compétences transversales : esprit d'observation et de curiosité vers des faits de langue.

EP46 Langage écrit 2 : traitement normal et pathologique

Ce cours consiste en une approche psycholinguistique du langage écrit. Des modèles psycholinguistiques de l'acquisition de la lecture et de l'écriture sont présentés. La lecture est traitée dans ses différents aspects et les spécificités de l'acte d'écriture y sont présentées (aspects linguistiques, pragmatiques, moteurs, etc.). Les liens entre langage écrit et habiletés linguistiques, épi linguistiques et métalinguistiques sont développées, ainsi que les contraintes cognitives, socio-culturelles et éducatives à l'acquisition du langage écrit. Les troubles du langage écrit et les méthodes d'évaluation de ses différentes composantes sont enfin abordés.

Compétences spécifiques : maîtrise des mécanismes impliqués dans le traitement de l'écrit ; analyse du langage écrit ; connaissance de la sémiologie des troubles de l'écrit. Compétences transversales : capacité d'analyse et de jugement.

EP47 Les métiers des SDL

Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à construire et affiner son projet professionnel. Deux conférenciers invités issus de deux univers professionnels différents (privé ou public) viendront présenter leur métier lié aux Sciences du Langage, ses atouts, ses exigences et ses implications. Ces conférences auront l'avantage de donner aux étudiants une vision réaliste et concrète de l'univers professionnel, mais aussi des ouvertures nouvelles quant à leur formation.

MODULE 3 : Au choix Allogène ou exclusif	4 ^{ème} semestre (S4)
---	--------------------------------

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence	4 ^{ème} semestre (S4)
---	--------------------------------

Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

MODULE 4 : Compétences transversales	4 ^{ème} semestre (S4)
---	--------------------------------

EP1 Langue A : Anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP2 Compétences numériques et documentaires

En vue de l'obtention du C2i niveau 1, acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ces multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

L'évaluation de l'information, des réseaux sociaux, et de l'identité numérique sera abordée.

EP3 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

Modalités de contrôle des connaissances du L2 S4

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L2 : Semestre S4

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal) ; QP (quitus de présence) ; SU (session unique)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 4	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5		5		5
Phonologie 2	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Pragmatique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Sémantique 3 : la phrase	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 Linguistique	8			5			5		5		5
Acquisition 1 : langue maternelle	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Morphologie 2	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Langage écrit 2 : traitement normal et pathologique	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Les métiers des SDL	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
Module 3 Au choix Allogène ou exclusif	8	SELON MODALITES DE LA FILIERE (Coefficient 3)									
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0	SU		0		0		0
Module 4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Compétences numériques et documentaires	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2

Présentation de la Licence 3^{ème} Année (L3) - Responsable d'année : Nicola LAMPITELLI
Maquette de L3 S5

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
5^{ème} semestre (S5)								
Module 1 (*)	5	8		Langage	32	34		66
EP51	5	3	60	Phonologie 3	12	10		22
EP52	5	3	60	Histoire de la linguistique	12	10		22
EP53	5	2	60	Enquêtes de terrain	8	14		22
<hr/>								
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	40	26		66
EP54	5	3	60	Linguistique appliquée 2 : pathologies du langage (EN ANGLAIS)	14	8		22
EP55	5	3	60	Linguistique autre langue A	12	10		22
EP56	5	2	60	Acquisition 2 : bilinguisme	14	8		22
<hr/>								
Module 3 (***)	3	8		Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage (ou module allogène au choix)	22	44		66
EP57	5	3	60	Statistiques pour l'analyse linguistique		22		22
EP58	5	3	60	Typologie 2 : modalités langagières	22			22
EP59	5	2	60	Outils linguistiques 1		22		22
<hr/>								
MOBIL	0	0		Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences	2	4		6
<hr/>								
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	43		43
EP1	2	2	36	Langue A :			6	24
				- soit Anglais (avec 6h au CRL)				
				- soit Anglais (avec Global Understanding)				
EP2	2	2	36	Langue B		18		18
EP3	1	2	12	Compétences numériques et documentaires		7		7
Total 5^{ème} semestre		30			96	153 à 159	de 0 à 6	255

(*) **Module 1** : ouvert au partage

(**) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

(***) **Module 3** : Module 1 et Module 2 comme prérequis

Descriptif des enseignements de L3 S5

MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)

5^{ème} semestre (S5)

EP51 Phonologie 3

Ce cours approfondit les notions de phonologie déjà abordées dans les EP phonologie 1 & 2. Plus particulièrement, il confrontera ces notions à différents modèles théoriques. Il abordera également une question centrale de la phonologie : l'abstraction, en ce qu'elle peut être appréhendée différemment selon le modèle. Ce cours permettra aux étudiants de développer une réflexion en profondeur sur le degré de généralisation d'un modèle phonologique, et de façon plus transversale d'acquérir et de développer un esprit critique d'analyse.

Compétences spécifiques : Maitrise et application des concepts phonologiques. Compétences transversales : capacité d'abstraction ; Interpréter des données ; Exercer son jugement critique.

EP52 Histoire de la linguistique

Ce cours abordera tout d'abord l'étude de l'émergence des conceptions métalinguistiques, à partir des premières réflexions humaines sur le langage (pensée mythique, élaboration de systèmes d'écriture). On visera ensuite à montrer l'évolution de la pensée linguistique à partir de la philosophie du langage et de l'héritage de la pensée gréco-latine, à travers les périodes du moyen âge, de la renaissance et de l'âge classique. On suivra l'élaboration du métalangage dans la diversité de ses formes et dans ses contradictions éventuelles, jusqu'au développement des théories linguistiques modernes et la naissance du courant comparatiste. L'éclairage apporté par d'autres traditions de réflexion sur le langage et sur la linguistique sera également mis en perspective, afin de montrer les apports d'autres traditions culturelles.

Compétences spécifiques : connaissances de l'évolution des savoirs linguistiques ; mise en place d'une réflexion critique sur l'histoire de la linguistique. Compétences transversales : mettre en perspective ses connaissances ; retrouver le fil conducteur à travers des contextes et des terminologies variées ; intégration du facteur temps.

EP53 Enquêtes de terrain

Ce cours introduit l'étudiant aux différents techniques de terrain, quelles qu'elles soient : rédaction de questionnaires, établissement de corpus enregistrés, travail d'élicitation avec des locuteurs natifs, travail avec des apprenants bébés et/ou enfants (L1 et/ou L2), enquêtes auprès de locuteurs d'une communauté linguistique donnée, etc. Le cours vise également, en fonction de l'enseignant responsable, à mettre les étudiants dans une situation réelle de récolte de données.

Compétences spécifiques : capacité d'analyse, savoir structurer des données linguistiques. Compétences transversales : capacité de travail en groupe, esprit critique et d'observation.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme prérequis)

5^{ème} semestre (S5)

EP54 Linguistique appliquée 2 : pathologies du langage (*en anglais*)

Ce cours propose un panorama des pathologies du langage, développementales (sensorielles et neurologiques) et acquises (aigues et progressives). Différentes pathologies affectant le langage seront présentées du point de vue clinique (classification, diagnostic, étiologie, épidémiologie) et du point de vue de leur sémiologie linguistique, avec une application de l'analyse linguistique à des faits de langue relevant de la pathologie.

Compétences spécifiques : L'étudiant sera ainsi sensibilisé aux contextes de pathologie affectant le langage et aux difficultés linguistiques spécifiques qui en résultent pour ces individus. Compétences transversales : capacité à confronter et intégrer des données de nature différente.

EP55 Linguistique autre langue A

Ce cours propose une introduction   la pratique de l'analyse linguistique d'une langue sp cifique (ou d'une famille de langues) qui sera diff rente de celle de l'EP 66 au S6. Le but est d'ouvrir l' tudiant   d'autres syst mes linguistiques pour lui permettre d' largir ses connaissances, mais aussi le pr parer   une sp cialisation  ventuelle dans l'analyse de langues particuli res.

Comp tences sp cifiques : esprit de curiosit  vers des faits de langue, capacit    observer des donn es et pouvoir les analyser. Comp tences transversales : de solides bases de linguistique g n rale et ma trise parfaite des notions de base des diff rents domaines des sciences du langage.

EP56 Acquisition 2 : bilinguisme

Ce cours porte sur la caract risation de la comp tence linguistique des apprenants d'une langue seconde, depuis l' tat initial jusqu'au stade final. Seront explor s en particulier le r le de la grammaire universelle et de la langue maternelle, ainsi que de diff rents facteurs qui interviennent dans le processus d'acquisition, par exemple l' ge de d but d'acquisition et la dur e d'exposition.

Comp tences sp cifiques : Durant ce cours, l' tudiant apprendra   manipuler diverses m thodes de recueil de donn es d'apprentissage et   analyser ces donn es. Comp tences transversales : Ceci lui permettra d'apprendre   r pondre   une question de recherche particuli re. Il sera ainsi amen    d velopper ses capacit s d'analyse et son esprit critique.

MODULE 3 : Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage	5�me semestre (S5)
---	--------------------

(Module 3 - Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage : Module 1 et Module 2 comme pr requis)

EP57 Statistiques pour l'analyse linguistique

En partant d'exemples issus du domaine des sciences du langage, des notions statistiques essentielles seront abord es. Il s'agira pour l' tudiant d'apprendre   utiliser des outils statistiques simples et adapt es aux donn es linguistiques et   analyser et interpr ter des donn es statistiques. Pour cela seront abord s, par exemple, les concepts d' chantillon, de modalit , d'indice de position, d'indice de dispersion et de distribution. Sera  galement pr sent e une typologie des principaux tests statistiques.

Comp tences sp cifiques : conna tre et savoir appliquer les concepts fondamentaux de la statistique (ex. moyenne, variance, distribution normale) aux donn es langagi res. Comp tences transversales : exploration et interpr tation de donn es.

EP58 Typologie 2 : modalit s langagi res

Le cours introduit aux m canismes g n raux pr sident   l'expression de la facult  de langage et se focalise sur les diff rences (et l' quivalence fonctionnelle) existant entre expression oral,  crite et sign e.

Comp tences sp cifiques : comprendre comment se d cline la facult  de langage en diff rentes modalit s. Comp tences transversales : raisonnement abstrait, capacit    s'orienter dans un d bat th orique.

EP59 Outils linguistiques 1

Il s'agit dans ce cours de former l' tudiant aux techniques de recueil de donn es tant orales qu' crites, et   leur analyse par le biais et l'utilisation crois e de diff rents outils (mod le th orique, traitement automatique...) mais aussi de lui donner une premi re approche de la recherche en linguistique en confrontant l' tudiant   un questionnement sur un ph nom ne analysable de fa on contrastive. Les cons quences des choix m thodologiques, au regard des diff rents domaines de la linguistique seront par ailleurs examin es.

Comp tences sp cifiques : utilisation d'outils d'analyse linguistique, analyse et questionnement sur des donn es langagi res, implications de la linguistique de terrain. Comp tences transversales : m thodologie de l'analyse en situation, appropriation de m thodes et d'outils d'analyse.

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence5^{ me} semestre (S5)**Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)**

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera d livr e ou non au S6. Il sera remis   l' tudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d' tapes seront   valider (participation   des forums des m tiers,   des conf rences m tiers, stages, emplois   d finir avec le responsable de fili re).

MODULE 4 : Comp tences transversales5^{ me} semestre (S5)**EP1 Langue A : Anglais**

D veloppement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compr hension, de r daction, et de communication  crite et orale   partir de documents divers.

EP2 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L' tudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de d velopper une seconde langue forte.

EP3 Comp tences num riques et documentaires

En vue de l'obtention du C2i niveau 1, acqu rir des comp tences g n rales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette ma trise se fera au travers de savoirs sp cifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la cr ation, la manipulation et la gestion de l'information ; les dimensions  thique et d ontologique ; l'environnement de travail et ces multiples fonctionnalit s ; la sauvegarde et l'archivage des donn es ; la perp tuelle  volution des TIC.

Perfectionnement des comp tences informationnelles (droit d'auteur, citation des sources, plagiat, recherche d'articles, veille documentaire).

Modalités de contrôle des connaissances du L3 S5
Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L3 : Semestre S5
Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal) ; QP (quitus de présence) ; SU (session unique)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 5	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5				5
Phonologie 3	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Histoire de la linguistique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Enquêtes de terrain	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 : Linguistique	8			5			5		5		5
Linguistique appliquée 2 : pathologies du langage	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Linguistique autre langue A	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Acquisition 2 : bilinguisme	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 3 (Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage)	8			3			3		3		3
Statistiques pour l'analyse linguistique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Typologie 2 : modalités langagières	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Outils linguistiques 1	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0	SU		0		0		0
Module 4 : Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Compétences num. et doc.	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1

Maquette de L3 S6

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
6^{ème} semestre (S6)								
Module 1 (*)	5	8		Langage	36	30		66
EP61	5	3	60	Typologie 3 : diversité	12	10		22
EP62	5	3	60	Discours 2 : cohérence	12	10		22
EP63	5	2	60	Français parlé	12	10		22
<hr/>								
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	32	34		66
EP64	5	3	60	Syntaxe 3	12	10		22
EP65	5	3	60	Lecture critique d'articles scientifiques (EN ANGLAIS)	8	14		22
EP66	5	2	60	Linguistique autre langue B	12	10		22
<hr/>								
Module 3 (***)	3	8		Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage (ou module allogène au choix)	0	58		58
EP67	5	4	40	Langues des signes française 2		30		30
EP68	5	4	60	Outils linguistiques 2		22		22
EP69	0	0	6	Les métiers des SDL	6			6
<hr/>								
MOBIL	0	0		Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		0
<hr/>								
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	56		56
EP1	2	2	36	Langue A :			6	24
				- soit Anglais (avec 6h au CRL)				
				- soit Anglais (avec Global Understanding)				
EP2	2	2	36	Langue B		18		18
EP3	1	2		CERCIP (Compétences, Engagement, Réflexion Citoyenne et Pratiques)		20		20
Total 6^{ème} semestre		30			74	172 à 178	de 0 à 6	252
Total année (S5+S6)		60			170	325 à 337	de 0 à 12	507

 (*) **Module 1** : ouvert au partage

 (**) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

 (***) **Module 3** : Module 1 et Module 2 comme prérequis

Descriptif des enseignements de L3 S6**MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)**6^{eme} semestre (S6)**EP61 Typologie 3 : diversit **

Ce cours se place dans une perspective inter-langues  voquant notamment l'enseignement du franais aux  trangers et la traduction. Il se veut en m me temps une introduction   la linguistique contrastive et aux questions de typologie. On aborde la diversit    travers les diff rentes structures (phonologique, morphologique, syntaxique) des langues, propose un cadre m thodologique et des concepts op ratoires qui permettent d'appr hender des faits de langues pris dans des langues non indo-europ ennes. On aborde l'unit    travers le concept d'invariants langagiers. On apprend   r aliser une enqu te sur des ph nom nes morphosyntaxiques pr cis (p.ex. la r duplication, la n gation, le passif, le genre, le verbe, la d termination et la focalisation) dans des langues diff rentes,   partir d'un corpus sp cifique  labor  en franais, puis amorce une analyse des ph nom nes en question. On m ne enfin, une discussion sur quelques positions th oriques relatives   la question de l'unit  et diversit  des langues naturelles, plus particuli rement celles de Meillet, Greenberg, Chomsky, Culicoli, Sapir-Whorf.

Comp tences transversales : Ouverture vers les syst mes linguistiques et culturels non indo-europ ens. Comp tences sp cifiques : Comparaison de fonctionnements linguistiques des unit s prises dans des langues diff rentes

EP62 Discours 2 : coh rence

Le cours d'analyse du discours 2 permettra aux  tudiants de conna tre, identifier et mod liser les m canismes assurant la coh rence discursive : la s mantique dynamique, les relations rh toriques, les connecteurs, la pertinence discursive.

EP63 Franais parl 

Partant des pr jug s habituellement attribu s au franais parl , on montrera qu'il constitue un objet d' tude scientifique   part enti re -avec ses sp cificit s phon tiques, morphologiques et syntaxiques- susceptible d'enrichir la connaissance de la langue. On s'interrogera sur la n cessit  ou non de mettre en place des outils sp cifiques, diff rents de ceux utilis s pour la description de l' crit,   son analyse.

Comp tences sp cifiques : maitrise du syst me du franais de r f rence, savoir d crire   partir de celui-ci les diff rentes variantes du franais parl . Comp tences transversales : appr hension de la diversit  des donn es, jugement critique, manipulation de m thodologies vari es

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme pr requis)6^{eme} semestre (S6)**EP64 Syntaxe 3**

Ce cours propose un approfondissement de la description et de l'explication syntaxiques, bas  sur des domaines d'analyse syntaxique particulier (ex. le cas, le liage, le d placement cyclique successif et les restrictions sur les r gles de d placement) ainsi qu'un travail sur la variation syntaxique inter-langue (qui sera concentr  sur les langues vivantes  tudi es en Sciences du langage   Tours, y compris les langues des signes) et un aperu sur l' tude de la syntaxe atypique (les grammaires des personnes souffrant d'aphasie et les grammaires enfantines). A travers ce cours, les  tudiants renforceront leurs m thodes d'analyse syntaxique et leurs capacit s de raisonnement scientifique tout en apprenant   appliquer leurs connaissances linguistiques   des domaines d' tudes connexes.

Comp tences sp cifiques : Maitrise et application des concepts syntaxiques. Comp tences transversales : capacit  d'abstraction et de r solution de probl mes

EP65 Lecture critique d'articles scientifiques (en anglais)

Ce cours propose d'expliquer ce qu'est un article scientifique et ce qu'il devrait contenir, afin d'en faciliter la lecture et d'en  valuer la qualit . Dans un premier temps, il s'agira de d terminer quels sont les diff rents types d'articles scientifiques et comment se d roule le processus de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d'un article scientifique : son organisation (les diff rentes parties qui le composent ainsi que l'organisation des paragraphes qui le constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le d cryptage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie.

Comp tences sp cifiques : A la fin du cours, l' tudiant sera capable d'effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu'il sera amen    lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution. Comp tences transversales : sens critique, esprit analytique, compr hension de raisonnements abstraits

EP66 Linguistique autre langue B

Ce cours propose une introduction   la pratique de l'analyse linguistique d'une langue sp cifique (ou d'une famille de langues) qui sera diff rente de celle de l'EP55 au S5. Le but est d'ouvrir l' tudiant   d'autres syst mes linguistiques pour lui permettre d' largir ses connaissances, mais aussi le pr parer   une sp cialisation  ventuelle dans l'analyse de langues particuli res.

Comp tences sp cifiques : esprit de curiosit  vers des faits de langue, capacit    observer des donn es et pouvoir les analyser. Comp tences transversales : de solides bases de linguistique g n rale et ma trise parfaite des notions de base des diff rents domaines des sciences du langage.

MODULE 3 : Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage	6�me semestre (S6)
---	--------------------

(Module 3 - Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage : Module 1 et Module 2 comme pr requis)

EP67 Langues des signes fran aise 2

L'objectif de ce cours (LSF 1 et 2) est de proposer   l' tudiant l'apprentissage d'une langue offrant une autre modalit  que l'oral. En s'initiant, en deux niveaux de comp tences   la langue des signes fran aises avec l'objectif d'atteindre le niveau B1   l'issue des 2 EP, il pourra, en plus de profiter d'une comp tence nouvelle, appr hender de fa on pratique les propri t s linguistiques des langues   modalit  visio-gestuelles.

Comp tences sp cifiques : production et compr hension en langue des signes fran aises. Comp tences transversales : Apprentissage via une situation in dite, demandant adaptation   une autre fa on de communiquer.

EP68 Outils linguistiques 2

Il s'agit dans ce cours de former l' tudiant aux techniques de recueil de donn es tant orales qu' crites, et   leur analyse par le biais et l'utilisation crois e de diff rents outils (mod le th orique, traitement automatique...) mais aussi de lui donner une premi re approche de la recherche en linguistique en confrontant l' tudiant   un questionnement sur un ph nom ne analysable de fa on contrastive. Les cons quences des choix m thodologiques, au regard des diff rents domaines de la linguistique seront par ailleurs examin es.

Comp tences sp cifiques : utilisation d'outils d'analyse linguistique, analyse et questionnement sur des donn es langagi res, implications de la linguistique de terrain. Comp tences transversales : m thodologie de l'analyse en situation, appropriation de m thodes et d'outils d'analyse.

EP69 Les m tiers des SDL

Ce cours a pour objectif d'aider l' tudiant   construire et affiner son projet professionnel. Deux conf renciers invit s issus de deux univers professionnels diff rents (priv  ou public) viendront pr senter leur m tier li  aux Sciences du Langage, ses atouts, ses exigences et ses implications. Ces conf rences auront l'avantage de donner aux  tudiants une vision r aliste et concr te de l'univers professionnel, mais aussi des ouvertures nouvelles quant   leur formation.

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

6�me semestre (S6)

Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera d livr e ou non au S6. Il sera remis   l' tudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d' tapes seront   valider (participation   des forums des m tiers,   des conf rences m tiers, stages, emplois   d finir avec le responsable de fili re).

MODULE 4 : Comp�tences transversales

6�me semestre (S6)

EP1 Langue A : Anglais

D veloppement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compr hension, de r daction, et de communication  crite et orale   partir de documents divers.

EP2 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L' tudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de d velopper une seconde langue forte.

EP3 CERCIP (Comp tences, Engagement Etudiant, R flexion Citoyenne, et Pratiques)

Engagement  tudiant, pratique sportive, artistique ou culturelle, pr paration   l'insertion professionnelle ou aux dynamiques de mobilit , grands sujets de soci t  ou de r flexion citoyenne.

Modalités de contrôle des connaissances du L3 S6
Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L3 : Semestre S6
Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal) ; QP (quitus de présence) ; SU (session unique)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 6	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5		5		5
Typologie 3 : diversité	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Discours 2 : cohérence	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Français parlé	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 : Linguistique	8			5			5		5		5
Syntaxe 3	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Lecture critique d'article scientifique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Linguistique autre langue B	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 3 (Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage)	8			3			3		3		3
Langues des signes française 2	4	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Outils linguistiques 2	4	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Les métiers des SDL	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0	SU		0		0		0
Module 4 : Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
CERCIP	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol (<i>obligatoire</i>)	Lundi 2 septembre 2019 matin
Réunions de rentrée des autres formations	Du 2 au 10 septembre 2019
Réunions d'information sur les modules d'ouverture (<i>obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol</i>)	Lundi 2 septembre 2019 à 13h30
Inscriptions pédagogiques	Du 3 au 10 septembre 2019
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 16 septembre 2019
Pause pédagogique	Du 28 octobre au 3 novembre 2019
Journée Insertion Professionnelle	A définir
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	
Modules libres	Du 16 au 20 décembre 2019 inclus
Examens de lettres et langues	Du 6 au 16 janvier 2020 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 20 janvier 2020
Pause pédagogique	Du 24 au 28 février 2020
Vacances de printemps	Du 13 au 24 avril 2020
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	
Modules libres	Du 4 au 7 mai 2020 inclus
Examens lettres et langues	Du 11 au 20 mai 2020 inclus
Rattrapages	Du 15 juin au 3 juillet 2020